



Communiqué de presse, le 12 juin 2018

Assises Nationales de la Biodiversité : des visites organisées sur le terrain

8^e ASSISES NATIONALES DE LA BIODIVERSITÉ Du 13 au 15 juin 2018, à Valenciennes

*organisées par IDEAL Connaissances, Les Eco Maires
et l'Agence Française pour la Biodiversité*

Afin d'illustrer de manière concrète les politiques en faveur de la biodiversité, les organisateurs des huitièmes Assises Nationales de la Biodiversité, débutant mercredi à Valenciennes (jusqu'au 15 juin), ont décidé de proposer aux participants plusieurs visites dans le département du Nord. De quoi rendre visibles les actions menées par les citoyens, les collectivités et l'Etat.

Deux visites le mercredi 13 juin

Deux visites sont programmées lors de la première journée des Assises. A 19h, les participants auront donc le choix entre :

- **la visite du Parc de la Rhônelle**, avec les guides de Valenciennes Tourisme. Cette visite propose de découvrir un parc pionnier pour son éclairage respectant sa biodiversité. Valenciennes étant la première ville en France à signer la Charte de l'Eclairage Durable pour protéger le cycle biologique des insectes, oiseaux, amphibiens et mammifères.
- **une initiation au programme national de sciences-participatives Vigie-Nature avec le Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord-Pas-de-calais**. Porté par le Muséum national d'Histoire Naturelle, le programme Vigie-Nature propose au grand public l'étude de la biodiversité ordinaire via une dizaine d'observatoires (flore, oiseaux, papillons, escargots...).

Cinq visites le vendredi 15 juin

Cinq circuits sont proposés lors de la dernière journée des Assises (de 8h30 à 16h30) :

CIRCUIT 1 - De l'or noir à l'or vert : l'exploitation de la mine, source aujourd'hui d'une grande biodiversité. Avec l'exemple des étangs d'Amaury à Hergnies et de Chabaud Latour à Condé-sur-l'Escaut.

CIRCUIT 2 - Pleine nature et patrimoine mondial de l'UNESCO. Le site de Vred, l'une des trois dernières tourbières alcalines (pH neutre) régionales encore actives, sera mis à l'honneur, notamment la zone humide continentale de 41 hectares. Le site de Rieulay sera aussi mis en avant. Ce dernier est une ancienne exploitation minière qui a laissé pour héritage un terroir et un étang. Ce site de 140 hectares inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco contient un espace naturel sensible de 80 hectares.



CIRCUIT 3 - Un territoire résilient. Cette visite illustrera l'évolution d'un territoire très industrialisé vers un espace conciliant développement économique et préservation de la nature. Comment la reconversion des friches a permis de reconquérir des espaces de nature et de favoriser la biodiversité ? Avec les exemples des sites naturels de la carrière de l'Horipette ; de Pantegnies (classé Réserve Naturelle Régionale), ancienne centrale thermique EDF ; de la friche Miroux, ancienne fonderie de bronze et fonte ; et de la porte des Marpiniaux, ancienne friche industrielle.

CIRCUIT 4 - Gemapi, des leviers de reconquête de la biodiversité. Le circuit débutera par la visite de la zone d'expansion de crues de la Rhônelle à Famars, ayant pour objectif d'écrêter les crues et de limiter les inondations dans les zones urbanisées en aval. Ce parcours sera complété par la visite de deux sites complémentaires, à Estreux et Préseau, pour illustrer les mesures visant à lutter contre les inondations. Enfin, le site du Bois Saint-Landelin à Crespin, cœur de nature au sein de la vallée de l'Aunelle, clôturera le circuit (zone humide boisée, et zone d'expansion des crues).

CIRCUIT 5 - Le canal de Condé à Pommeroeul. Ce parcours propose de découvrir les potentialités offertes par la requalification de deux anciens sites de gestion de sédiments gérés par Voies navigables de France en matière de reconquête de la biodiversité. Le premier, ancien site de gestion de sédiments situés sur la commune de Condé-sur-Escaut, a fait l'objet de travaux de requalification écologique dans le cadre de la remise en navigation du canal Condé-Pommeroeul. Le second site concerne les lagunes situées sur la commune de Fresnes-sur-Escaut. Ce site d'environ 80 hectares est constitué d'une mosaïque d'habitats favorables à la faune et à la flore (plan d'eau, boisement, lagunes, prairies).

Programme et informations sur : www.assises-biodiversite.com

Rubrique presse : [ICI](#)

Twitter : [#ANBiodiv](#)

Contacts presse :

Julien Marié – Tel : 06 64 99 56 79 - relations-presse@idealconnaissances.com

Marguerite Hedde – Tel : 06 59 06 29 75 - cm@ecomaires.com

Maguelonne Deschard et Céline Piquier – Tel : 01 45 14 37 40 – presse@afbiodiversite.fr

Un évènement



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Co-organisé avec



Sous le haut patronage de

